

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du lundi 9 octobre 2017

Le 9 octobre deux mille dix-sept, à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Didier Debrabant, Maire de la commune de Jolimetz.

Date de convocation du Conseil : le 29 septembre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 12

Présents : Didier Debrabant, Mireille Dupire, Jacques-Anthony Vienne, Edith Glasse, Charles Autreaux, Jean-Marie Lalou, Virginie Dumoulin, Gérard Druelle, Mehdi Hamida, Noël Delleaux, Marcelle Ghaye, Jean Marc Lefebvre.

Absents excusés : Bénédicte Dzikowski, Thierry Guyonnet.

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Monsieur Jacques-Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 12 septembre 2017,
- 2) Délibération : subvention associative,
- 3) Projet de béguinage,
- 4) Ebauche de la maison du Sabotier,
- 5) Informations de la C.C.P.M.
- 6) Commémoration du 11 novembre 2018,
- 7) Foire aux vins,
- 8) Informations générales et tour de table des Conseillers Municipaux.

1. Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 12 septembre 2017,

Monsieur le Maire propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 septembre 2017.

Le compte rendu est validé.

2. Délibération : subvention associative,

Monsieur le Maire informe que l'association « Gym santé bis » (Potelle et Jolimetz) a débuté une nouvelle activité sur Jolimetz. Tous les jeudis soir (de 19 heures à 20 heures), les personnes qui le souhaitent peuvent rejoindre l'association pour un cours d'« aéro-boxe » (mouvements des pieds et des poings en musique). Les « animations » ont lieu à la salle Arthur André. La présidente de l'association a sollicité par courrier une subvention de 300,00 euros pour le lancement de cette activité nouvelle.

Monsieur le Maire propose que le Conseil Municipal attribue une subvention pour 2017 et pour l'aide au démarrage pour un montant de 300,00 euros.

Résultat du vote : 12 voix pour.

3. Projet de béguinage,

Monsieur le Maire expose que la Communauté de Communes du Pays de Mormal débute une étude pour la mise en place éventuelle de « béguinages ». Un « béguinage » est un petit groupe de logements à destination de personnes « âgées » ou « handicapées ». 23 communes se sont déclarées intéressées. 10 ont été retenues pour participer à cette étude dont Jolimetz. Didier Debrabant en compagnie de Marcelle Ghaye et d'Anthony Vienne ont reçu ce vendredi 29 septembre dernier Monsieur Jean-François Trochon « Béguinages et Compagnies » en charge de l'étude.

Il s'agit de pouvoir proposer aux aînés de Jolimetz de continuer à vivre dans notre village sans forcément conserver un logement trop important parfois « trop lourd » à entretenir. Ces logements pourraient être proposés en « accession à la propriété » ou en « location ».

Monsieur Jean-François Trochon se propose d'animer une réunion à destination des personnes pouvant être intéressées par ce projet notamment les habitants « aînés » de la commune.

Monsieur le Maire propose qu'un courrier soit porté par les membres du conseil municipal aux habitants qui pourraient être intéressés par ce type de projet. L'objectif de l'étude étant de recenser dans un premier temps les personnes qui pourraient être intéressées.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de « communication » proposé :

« Madame, Monsieur, La Mairie de Jolimetz a souhaité présenter le projet du béguinage aux habitants aînés de la commune. Ce projet s'inscrit dans une démarche de la Communauté de Communes du Pays de Mormal qui veut développer des services et des logements regroupés pour les personnes âgées du territoire. Dans un premier temps, une présentation du contexte de la Communauté Amie des Aînés dans lequel s'inscrit le béguinage et du projet lui-même sera faite le Mardi 24 octobre 2017 à 15h00 à la salle P. Testelin A cette occasion, vous aurez la possibilité d'exprimer votre perception d'un projet de béguinage à Jolimetz, et du sens que cela vous apporte. Dans un deuxième temps, je contacterai individuellement les personnes qui auront manifesté le souhait de s'impliquer dans le projet. Ce moment privilégié vous permettra de me parler de vos envies concernant ce type de logement. Au plaisir de vous rencontrer. Bien cordialement. »

4. Ébauche de la maison du Sabotier,

Monsieur Jean Bernard Stopin (architecte du patrimoine) nous a communiqué l'étude qu'il a réalisée pour une éventuelle restauration de la maison du « sabotier ». Nous attendons maintenant la validation du projet par la « fondation du patrimoine »...

La maison « dite Maison Pépin » était l'ancienne habitation d'un sabotier. Elle était couverte en chaume. En 1780 elle est la propriété de Monsieur Hyppolyte Verchain-Wilmart. Il était Maître « Sabotier » et marchand de fruits avant la Révolution. Elle est présente sur le cadastre de 1804... Le cadastre de 1831 nous apprend que le logement se divisait en 2-3 habitations.

Monsieur Stopin note que la maison s'est allongée : trois croquis représentent les diverses périodes :

- 1) en 1780 avec les apprentis,
- 2) de 1834 à 1980 avec sa couverture en chaume,
- 3) après 1980 avec sa couverture en tôle...

L'étude est présentée au conseil. Nous sommes maintenant dans l'attente d'une validation par la Fondation du Patrimoine.

5. Informations de la C.C.P.M.

La Communauté de Communes du Pays de Mormal a adressé à chaque commune le « Projet d'Aménagement et de Développement Durable(s) ». Ce document dit « P.A.D.D » a été communiqué à tous les membres du conseil municipal par « mail ». Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable(s) répond à trois objectifs :

- 1) profiter du positionnement et du cadre de vie,
- 2) veiller à l'équilibre du territoire,
- 3) communiquer sur l'avenir du Pays de Mormal.

Monsieur le Maire informe qu'il y aura une réunion ce jeudi 12 octobre de 16 heures à 17 heures 30 dans les salons d'honneur de la Ville de Le Quesnoy : réunion publique sur la thématique du PLUI et de l'habitat.

Cette réunion sera suivie à 18 heures au Carré des Saveurs à Maroilles d'une AG des élus du territoire (ouvert à tous les élus) avec notamment la présentation du P.A.D.D.

Le P.A.D.D. fait l'objet d'un débat (sans vote).

6. Commémoration du 11 novembre 2018,

Anthony Vienne expose que quatre propositions pourraient être retenues pour la commémoration de la fin de la guerre 1918 :

- 1) soirée « relecture » des textes lus pour les quatre années de guerre,
- 2) soirée théâtre à partir des textes du poète de guerre Wilfred Owen,
- 3) création d'une exposition,
- 4) impression d'un ouvrage d'une centaine de pages.

Une réunion sera à programmer après le 11 novembre.

Nous avons eu par le biais d'internet des informations concernant le soldat Owen Albert Brown dont nous savions très peu de choses et qui est enterré au cimetière de Jolimetz...

***5 Novembre 1918 :** Le soldat Owen Albert Brown, est mortellement blessé lors de la reprise de notre village. Il avait 24 ans. Il était caporal au premier bataillon du régiment de Bedfordshire. Il est le seul soldat anglais enterré au cimetière de Jolimetz (tombe du Commonwealth). A l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale, la commune d'Arlesey en Angleterre a entrepris un travail de « mémoire ». En 2014, Clare Morris un habitant d'Arlesey est venu à Jolimetz pour déposer sur la tombe d'Owen Albert Brown une petite croix portant ces quelques mots : « Arlesey remembers you ». Grâce au site internet qui a été créé par la commune d'Arlesey nous savons aujourd'hui qu'Owen Albert Brown est né en 1894 à Arlesey. En 1901 il vivait avec sa grand-mère Georgianna Carter (faneuse) rue High Street près du pub « Rose and Crown ». En 1911 il était apprenti « relieur ». Il s'était fait une « réputation » dans les clubs locaux de football et de hockey. Il s'était engagé en 1914. Il est l'un des derniers « morts au combat » de son régiment (Royaume-Uni Lance Corporal Bedfordshire Regiment).*

7. Foire aux vins,

Mireille Dupire informe qu'il y a une réunion demain à 18 heures 30. Elle précise que sont attendus 8 « producteurs du terroir » et 18 « viticulteurs ». La foire aura lieu les 11 et 12 novembre.

8. Informations générales et tour de table des Conseillers Municipaux.

Monsieur le Maire informe :

- qu'il a rencontré le fermier exploitant des parcelles situées aux abords du cimetière. Celui-ci est passé en bio. Il souhaite cultiver du blé (par roulement tous les trois ans). Il rencontre des difficultés avec une plante « invasive ». La mise en place d'un fonctionnement en « culture rotative » est à étudier avec la chambre d'agriculture.
- que Mademoiselle Anaïs Bourse bénéficiera d'un contrat « service civique » pour les 9 prochains mois : elle travaillera à la bibliothèque et à l'animation des « rythmes scolaires ».
- qu'il a reçu samedi matin avec Mireille Dupire une association de Handball Quercitaine. Cette association nous propose deux « animateurs » qui pourraient intervenir le mardi et le jeudi. L'association demande une participation pour un montant de 12 euros par semaine afin de

« couvrir » les frais de déplacements des deux « animateurs » qui viennent de Hon-Hergies et du Cambrésis. Si l'on considère 12 enfants minimum par séance à raison de 0.50 € de l'heure nous équilibrons les dépenses et les recettes. Cette proposition pourrait nous aider à pallier à la suppression des « contrats aidés » pour l'animation des « rythmes scolaires ». Elle peut également donner une bouffée d'oxygène en cas d'absence des bénévoles. L'activité handball est en vogue avec les résultats des équipes de France masculine et féminine.

- Elle développera l'esprit d'équipe pour les enfants.
Il nous suffit d'acheter un peu de matériel. Celui-ci pourra être également être utilisé par Monsieur Francis Olivier pour l'activité Foot en salle le lundi.
- Noël Delleaux intervient pour insister sur le fait qu'un contrat précis sur l'engagement des parties sera particulièrement nécessaire.
- qu'il va demander au coordinateur du C.M.R.I (conservatoire de Musique à Rayonnement Intercommunal) de faire le point sur les cours de musique dispensés sur l'antenne de Jolimetz.
- qu'il lancera vendredi l'appel d'offres pour le dossier d'aménagement de la rue du Pavé ainsi que pour l'accessibilité aux bâtiments du centre du village.
- que des cailloux ont été commandés pour la remise en état des allées du cimetière 100T.
- qu'il participera avec Anthony Vienne à la manifestation d'élus prévue samedi matin à Avesnes-sur-Helpe. Les élus s'inquiètent de la disparition progressive des contrats « emplois-avenirs ». Il donne lecture de l'appel adressé aux élus de la Sambre Avesnois :

Cet été, le gouvernement a décidé brutalement et sans concertation de prendre des mesures drastiques quant à la gestion des contrats aidés. Ces décisions sont inacceptables, tant sur la forme que sur le fond. Elles tendent à remettre en cause l'utilité sociale et professionnelle de ces contrats.

Alors que notre bassin de vie présente des indicateurs plus qu'inquiétants et l'un des taux de chômage les plus élevés, ces dispositifs constituent un véritable levier d'insertion professionnelle.

D'autre part, ce sont de nombreux services publics et services à la population qui sont ainsi sévèrement impactés et fragilisés.

Nous vous proposons de nous retrouver pour un rassemblement qui se déroulera le : samedi 14 octobre 2017 à 10 H 30 Plateau Chemerault (devant le Tribunal d'Avesnes sur Helpe).

Les présidents de la CCPM Guislain Cambier, CCCA Alain Poyart, CCSA Jean Luc Perat, CAMVS Benjamin Saint Huile.

Edith Glasse :

- Indique que des balises « signalisation » sont tombées rue Coulon.

Mehdi Hamida :

- S'inquiète de la présence d'herbe dans les gouttières de l'église. Nettoyage à prévoir.
- Informe le conseil municipal que le village de Mica en Roumanie a subi une tornade. Suite aux rencontres que nous avons eues lors de notre dernière ducasse avec une délégation roumaine ; c'est avec ce village que nous envisageons un éventuel jumelage. Mehdi se propose d'envoyer un mail de soutien.

Mireille Dupire :

- Rappelle
 - 1) Le concert de l'Orchestre Symphonique « Allegro Passionata » ce dimanche à 16 heures 30. Noël Delleaux précise qu'il faut préparer 50 chaises dans le chœur...
 - 2) La « bourse aux jouets » également ce dimanche (toute la journée).
 - 3) Ce mardi 17 octobre aura lieu la réunion des « associations ».
 - 4) Samedi 21 octobre à 10 heures aura lieu en mairie la réunion de préparation du « Téléthon ».
- Informe qu'il y a un trou en formation chemin des Béguines nécessitant une intervention.

Charles Autreaux :

- Souhaite mettre en œuvre un récital de piano soit à Jolimetz soit au Quesnoy. Il a rencontré le pianiste qui était venu l'an dernier avec la troupe théâtrale invitée par Charles. Celui-ci pourrait proposer un concert Beethoven-Schumann peut-être au printemps. Il nous faudra prévoir un piano quart de queue (location).

Gerard Druelle :

- A rencontré samedi deux membres du groupe « Aubade ». Il a été convenu de décaler l'horaire du récital du dimanche 3 décembre (qui aura lieu à 16 heures 30 et non à 17 heures). Le prix d'entrée est fixé à 5 euros. Le spectacle est proposé dans le cadre du Téléthon.
- Informe que pour la cérémonie du 8 mai 2018 les « anciens combattants » prévoient d'inaugurer leur nouveau drapeau. Nous devrions bénéficier de la présence de Monsieur Pakula président de l'ANOPEX (Association Nationale des Opérations Extérieures).
- A été contacté par un riverain qui demande si la municipalité envisage d'améliorer les trottoirs de la rue Coulon. Monsieur le Maire précise que la priorité des travaux de trottoir sera affectée à la rue du Pavé.

Anthony Vienne :

- Informe que nous avons demandé des devis pour notre consommation de gaz pour les 48 prochains mois (renouvellement obligatoire de notre contrat gaz qui arrive à échéance à partir du premier janvier 2018). Nous avons mis en concurrence « Engie » et « Total ». Ce dernier nous a fait une proposition qui nous permettrait de passer pour notre consommation annuelle (bâtiments principaux sauf salle Testelin) de 6 899,40 euros à 5 664,00 euros. Nous avons retenu cette proposition : sachant que pour une consommation égale nous devrions bénéficier d'une diminution de + 17%.
- Souhaite que soit évoquée rapidement l'organisation d'une manifestation pour la commémoration de la première guerre mondiale en 2018.
- Souhaite fixer une nouvelle date de réunion pour la rédaction du « règlement du cimetière ». La date du mercredi 18 octobre à 18 heures 30 est retenue.

Noël Delleaux :

- Souhaite que puisse être proposée une formation pour nos salariés qui sont en contrat CAE (peut être Greta ?).
- Sollicite un budget pour l'amélioration des illuminations de Noël : pour un linéaire de 30 mètres « led » il faut prévoir un budget de 340,00 euros.

Marcelle Ghaye

- Demande à quelle heure est prévue la « lecture » qui sera proposée dans le cadre des cérémonies du 11 novembre – réponse : après la célébration au monument soit vers 11h15.
- Le colis des aînés soit fait par Madame Nicodème (café). La distribution est envisagée le samedi 23 décembre 2017.
- Souhaite que le monument aux morts soit remis en peinture.
- Souhaite que soit proposé un « système » de type « feuille à feuille » au lieu des « rouleaux de papiers » pour les toilettes (école et salle Arthur André) afin d'éviter les obstructions des canalisations.
-

Fin de la séance à 22 heures 30.